

JOURNÉE ACADÉMIQUE DE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Recommandations à destination
des académies organisatrices



1. OBJECTIFS DE LA JOURNÉE ACADÉMIQUE DE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

L'École ne peut pas seule garantir la réussite de tous. Cet objectif requiert une approche globale de l'enfant et du jeune dans son environnement social, culturel, familial, territorial, et se fonde sur un projet partagé avec l'ensemble de la communauté éducative. Pour ce faire, il s'agit d'affirmer la volonté académique de travailler en partenariat, dans une approche de co-éducation, entre les familles, les partenaires présents sur le territoire et l'éducation nationale. Il s'agit aussi de valoriser certains dispositifs, et surtout d'encourager et de systématiser les coopérations.

La journée académique de la réussite éducative a donc une triple ambition :

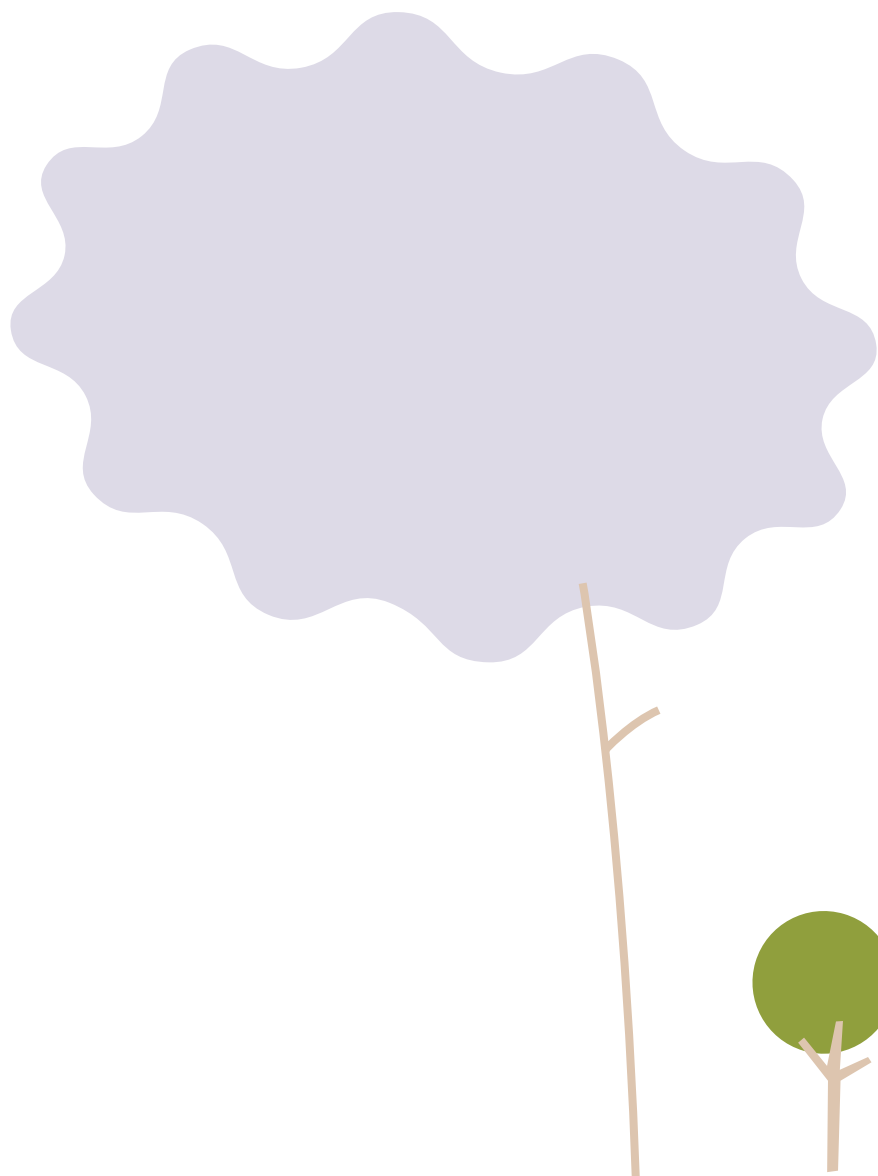
- **Renforcer la cohérence** des dispositifs de la politique de la ville et de l'éducation nationale, en favorisant notamment une plus grande coopération des acteurs sur le terrain ;
- **développer des dispositifs** qui participent à la réduction des inégalités scolaires, notamment au sein des écoles et établissements scolaires situés dans les quartiers de l'éducation prioritaire, les territoires ruraux, périurbains ou encore ultramarins ;
- **faire vivre le partenariat local** en favorisant les synergies territoriales nécessaires au développement des actions de réussite éducative : persévérance scolaire, bien-être à l'école, relations École/familles, activités culturelles, artistiques et sportives, etc.

Cette journée académique s'inscrit dans un contexte national, celui de la refondation de l'École, avec :

- **La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République**, publiée en juillet 2013, fixe le cap d'une École de justice sociale qui permet de réduire les inégalités. La priorité est donnée au primaire à travers la scolarisation des moins de 3 ans, le dispositif « plus de maîtres que de classes » ou encore les liens inter-degrés. La mise en place des projets éducatifs territoriaux (PEdT) installe la concertation locale au cœur de la question éducative ; c'est dans ce cadre que pourront être élaborés des projets prenant en compte la globalité des temps de l'enfant (scolaire, périscolaire, extrascolaire), notamment dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires au primaire ;
- **la refonte de l'éducation prioritaire** dont les premiers jalons ont été posés avec la publication du rapport diagnostic de juillet 2013 et la mise en œuvre de la concertation menée cet automne (demi-journée de concertation dans les réseaux et organisation d'assises académiques et inter-académiques) ;
- **la journée nationale de la réussite éducative** du 15 mai 2013, initiée par la ministre déléguée à la réussite éducative et le ministre délégué en charge de la ville, a réuni pour la première fois au niveau national des représentants de l'ensemble des acteurs de la réussite éducative : l'éducation nationale, la politique de la ville, le monde associatif, les autres ministères, les collectivités territoriales, les associations de parents d'élèves, des parents d'élèves, etc. Elle a permis de mener une réflexion et des échanges sur les vecteurs d'actions collectives et complémentaires permettant la réussite des enfants ;

- la **convention d'objectifs** pour les quartiers prioritaires de la politique de la ville, signée en octobre 2013 par Vincent Peillon, ministre de l'éducation nationale, George Pau-Langevin, ministre déléguée à la réussite éducative, et François Lamy, ministre délégué à la ville, marque un engagement fort pour la réussite scolaire et éducative des enfants des territoires les plus en difficulté ;
- le **pacte pour la réussite éducative** a été signé le 15 octobre 2013 par un grand nombre d'acteurs de la réussite éducative autour de George Pau-Langevin. Ce pacte fait suite à la journée nationale de la réussite éducative du 15 mai 2013. Il a été construit et élaboré en lien avec les autres ministères et les associations concernées et réunit l'ensemble des principes et valeurs concourant à fédérer tous les partenaires autour d'une définition et d'actions communes de la réussite éducative. Ce pacte constitue la feuille de route de la réussite éducative sur le terrain. Il doit permettre de renforcer la démarche partenariale et de faire vivre les projets locaux.

Ces orientations sont autant de clés qui doivent aider à construire votre journée de la réussite éducative. Chaque académie dispose d'une stratégie propre adaptée à ses problématiques et spécificités territoriales, elle sélectionne des priorités en matière de réussite éducative et encourage ses personnels à s'impliquer localement dans la mise en œuvre de partenariats au service de la réussite de tous les enfants.



2. PROPOSITIONS DE SUJETS À ABORDER

Nous vous proposons ici quatre entrées pour préparer votre journée. Il est bien entendu possible d'articuler plusieurs entrées pendant la journée, ces quatre axes constituant davantage un cadre pour votre réflexion qu'une prescription.

Thématiques

- L'accompagnement scolaire, un levier de lutte contre l'échec et les inégalités scolaires
- Améliorer les relations École/familles pour la réussite des enfants
- Donner une ouverture culturelle, artistique et sportive et mieux valoriser les enfants
- Éduquer, prévenir et protéger les enfants en matière de santé : considérer l'enfant dans sa globalité
- Persévérance scolaire ou lutte contre le décrochage
- Une école bienveillante – bien-être (élèves et personnels) – climat scolaire
- Lutte contre les discriminations

EXEMPLES

- Les relations École/parents : quels espaces et temps de rencontres ?
- Comment les activités réalisées à l'école dans le cadre du programme de réussite éducative peuvent-elles favoriser la confiance en soi des élèves ?
- Lutter contre le décrochage scolaire et favoriser la persévérance scolaire : comment mieux orienter ?
- Réussite éducative et éducation prioritaire : quelle articulation ?
- Comment les activités réalisées à l'école dans le cadre de la réussite éducative peuvent-elles être prises en compte dans l'évaluation des compétences des élèves ?
- Quels partenariats pour le bien-être des élèves ?

Modalités de travail - Outils de pilotage et de mise en œuvre

- Construire et faire vivre les partenariats
- Assurer cohérence et continuité des actions de réussite éducative et les évaluer
- Croiser les pratiques professionnelles à l'intérieur de l'École

EXEMPLES

- Éducation à la santé à l'école : comment construire un partenariat ?
- Les différents temps de l'enfant : le PEdT comme levier du partenariat ?

Spécificités des territoires

- Les territoires urbains : centre / périphéries, les quartiers prioritaires de la politique de la ville
- Les territoires ruraux : le maillage du territoire
- Les territoires périurbains : la problématique de l'accès aux services
- Les territoires ultramarins : leurs spécificités

EXEMPLES

- Donner une ouverture sur le monde au sein des écoles et établissements scolaires : comment susciter l'offre artistique et culturelle, notamment dans les territoires ruraux et périurbains ?
- Les différents temps de l'élève : comment construire un travail conjoint entre les différents partenaires engagés ? À quelle échelle ?

Parcours et transitions

- Primaire : maternelle et élémentaire
- Secondaire : collège, lycée général et technologique, lycée professionnel
- Liaisons inter-degrés

EXEMPLES

- Comment mieux prendre en compte les difficultés d'apprentissage du langage dès la maternelle pour les enfants allophones ?
- Lutter contre le décrochage scolaire et favoriser la persévérance scolaire : comment étudier la découverte des métiers (en tant qu'éventail des possibles) dès l'école primaire ?

3. RECOMMANDATIONS CONCERNANT LES PUBLICS À INVITER

La journée académique de la réussite éducative doit être un lieu de rencontres et d'échanges entre les professionnels de l'éducation nationale et leurs partenaires. Ainsi, nous vous recommandons d'inviter en nombre important les représentants des ministères associés (famille, politique de la ville, jeunesse et sport, culture et communication), des collectivités territoriales, des associations et opérateurs partenaires. Les publics de la journée académique de la réussite éducative pourra ainsi être composé pour moitié des acteurs de l'éducation nationale, de préférence acteurs de terrain travaillant en écoles et établissements, et pour une seconde moitié des partenaires précités.

Un échantillon d'acteurs issus de la liste ci-dessous peut être choisi, selon les thématiques retenues pour votre journée :

PUBLIC À INVITER – LISTE INDICATIVE

→ Ministère de l'éducation nationale

- Rectorat : recteur, référents académiques réussite éducative et éducation prioritaire, conseillers du recteur, IA-IPR
- DSDEN : DASEN, coordonnateurs départementaux réussite éducative, politique de la ville et EP, IEN
- École / EPLE : chef d'établissement, directeurs d'école, enseignants, CPE, infirmiers et médecins scolaires, assistants sociaux, coordonnateur de réseau ECLAIR

→ Ministère délégué à la ville

- Préfecture/ DDCS ou DDCSP : préfet délégué à l'égalité des chances, sous-préfet ville, délégué du préfet
- ACSE : coordonnateurs et référents de PRE
- Centres de ressources régionales

→ Ministère des affaires sociales et de la santé

- DGCS
- ARS
- CAF

→ Ministère de la culture et de la communication

- DRAC : chargé des parcours d'éducation culturelle et artistique

→ Ministère de la jeunesse et des sports

- DDJCS

→ Ministère de la justice

- PJJ

→ Ministère de l'intérieur

- Police
- Gendarmerie

→ Collectivités territoriales

- Région : élus, représentants des services chargés de l'éducation
- Départements : élus, représentants des services chargés de l'éducation
- Villes / EPCI : élus, représentants des services chargés de l'éducation et de la politique de la ville

→ Associations

- Antennes des associations nationales : ANARE, ANDEV, CAPE, ATD Quart Monde...
- Associations locales : associations partenaires des écoles et établissements (culture, sport, accompagnement scolaires, ressources..) : éducateurs, animateurs spécialisés
- Association de parents : FCPE, PEEP, ...

→ Opérateurs / financeurs

- ESPE : directeurs, formateurs
- CIO/ Antennes ONISEP : COPSYP
- Sceren
- PMI

→ Autres

- CCI : CFA
- Greta
- Parents d'élèves, familles
- Professionnels de santé
- Représentants des organisations syndicales des personnels (1 représentant par syndicat)

4. PROPOSITIONS D'INTERVENANTS POSSIBLES SELON LES THÉMATIQUES CHOISIES

Il pourrait être intéressant que votre journée permette, dans son déroulé, d'articuler sur un même sujet une prise de parole théorique et une prise de parole d'acteurs de terrain autour d'actions ou de dispositifs existants. Cette journée aurait pour triple objectifs de permettre aux acteurs de prendre de la distance sur leur quotidien, de partager leurs expériences et de créer des synergies de travail.

Liste d'intervenants possibles en annexe.

5. MÉTHODOLOGIE D'ORGANISATION

Dans le cadre de la journée nationale de la réussite éducative, le cabinet de la ministre déléguée à la réussite éducative a mis en place, au niveau de l'administration centrale, un comité de pilotage comprenant les têtes de réseaux des partenaires de l'École au niveau national : Association nationale des acteurs de la réussite éducative (ANARE), Réseau français des villes éducatrices (RFVE), Association nationale des directeurs éducation des villes (ANDEV), Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE), Collectif des associations partenaires de l'école publique (CAPE), Assemblée des départements de France (ADF), Association des maires des grandes villes de France (AMGVF), Associations des maires ville et banlieue de France (AMVBF), professionnels de l'éducation nationale (chefs d'établissement, représentants académiques, etc.), professionnels de la ville (cabinet du ministre délégué à la ville, préfet délégué à l'égalité des chances, Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE), cabinet de la ministre délégué à la famille etc. Ce comité perdure depuis et constitue le cadre d'échanges quant à la conception de la politique de réussite éducative à mettre en œuvre.

Afin de garantir la participation des acteurs de l'école à votre journée académique, il peut être intéressant de les associer en amont, dès la conception de cette journée. C'est pourquoi, vous pouvez créer un comité de pilotage permettant de valider les objectifs, de définir un programme de travail et de dresser la liste des invités. Ce comité de pilotage n'a pas vocation à être pléthorique. Il peut réunir une petite dizaine de personnes et associer ainsi des responsables en charge de la politique de la ville, les principaux partenaires institutionnels (CAF) et associatifs (ANARE, CAPE, etc.), des représentants de collectivités territoriales (directeurs éducation, coordonnateurs de Programme de réussite éducative (PRE), élus) et des parents d'élèves.

Cette journée pourrait par ailleurs être l'occasion de consacrer un moment à la signature du pacte pour la réussite éducative afin de créer l'adhésion des acteurs autour de valeurs et principes communs de la réussite éducative.

Pacte pour la réussite éducative en annexe.

Il vous est possible de contacter le CRDP de votre région afin de disposer d'un appui logistique (salle, réalisation d'une vidéo pour la valorisation de la journée, etc.).

Contacts des principaux partenaires en annexe.

6. SUITES À DONNER À LA JOURNÉE ACADÉMIQUE DE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Dans un but de valorisation à un niveau national, un retour d'expérience de la journée (exemple de dispositif, recherche-action, travaux, etc.) serait souhaitable. Une valorisation sur les différents sites institutionnels existants (celui du rectorat, de la DSDEN, de l'établissement scolaire et/ou de la circonscription) serait aussi à favoriser. Les membres du comité de pilotage académique pourraient par ailleurs être sollicités pour valoriser la journée dans leurs propres réseaux.

La journée académique de la réussite éducative est à concevoir comme le lancement d'une dynamique plus large que la simple organisation événementielle. L'ouverture de l'École à son environnement ne se décrète pas, elle se construit sur le long terme par la systématisation des échanges partenariaux et la création de régulation et de continuité. Ces démarches sont le fruit de dynamiques locales. Cette journée peut ainsi être la première du genre et en annoncer d'autres dans les années à venir. Elle offre aussi le cadre d'une réflexion plus large autour de la façon dont votre académie, à tous ces niveaux, peut être porteuse de ces messages.

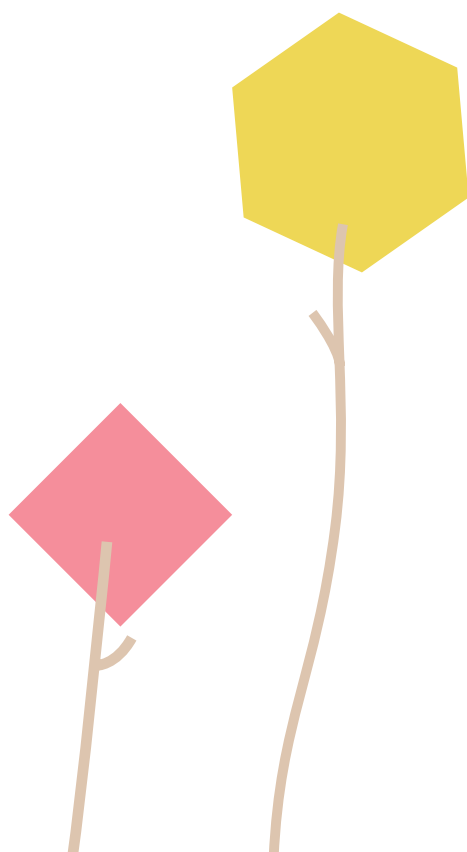
Cette journée est enfin l'occasion d'une réflexion sur la structuration de votre académie : la possibilité de dédier un de vos personnels à la réussite éducative devient alors un enjeu de la réflexion, de même que la construction des modalités de pilotage et d'animation des partenariats au niveau académique.

Une formation portant sur les enjeux de la réussite éducative, « École, territoires et partenariats dans le cadre de la réussite éducative », sera par ailleurs inscrite au plan national de formation pour l'année 2014. Elle procède de la même démarche que celle engagée à travers l'organisation de la journée académique de la réussite éducative. Un court questionnaire vous est remis afin de nous aider à concevoir cette formation, en intégrant vos priorités.

[Questionnaire formation en annexe.](#)

Documents en annexe :

- Une déclinaison des différents axes de travail proposés
- Le pacte pour la réussite éducative
- Une liste d'intervenants possibles
- Les contacts des principaux partenaires au niveau local
- Le questionnaire formation réussite éducative
- Recommandations pour la valorisation web et presse



ANNEXE

A - Activités de réussite éducative par thématique

L'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE : UN LEVIER DE LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS SCOLAIRES

Principaux enjeux

L'accompagnement à la scolarité implique de nombreux acteurs dont l'objectif est de permettre aux élèves en difficulté de retrouver le chemin de la réussite. Mais si l'engagement des acteurs est essentiel, la question de la cohérence des dispositifs et les nécessaires articulations entre les projets hors et dans l'école doivent être pensées. Des ressorts d'apprentissage différents de ceux de l'école et la valorisation individuelle doivent être permis par l'accompagnement scolaire.

Objectifs

- Lutter contre l'échec scolaire
- Prendre en compte l'enfant dans sa globalité
- Prévenir le décrochage
- Mettre en confiance et mobiliser les enfants et les élèves
- Mutualiser les pratiques mises en œuvre en faveur des élèves
- Améliorer l'environnement de l'enfant
- Faire évoluer les pratiques pédagogiques et l'évaluation des compétences des élèves
- Aider et associer les familles à l'accompagnement scolaire
- Prendre en compte le parcours et l'orientation des élèves

Sous-thèmes

- Pratiques pédagogiques différenciées
- Motivation, confiance en soi des élèves
- Cohérence des dispositifs
- Suivi du parcours individualisé dans et hors l'école

AMÉLIORER LES RELATIONS ÉCOLE/FAMILLES POUR LA RÉUSSITE DES ENFANTS

Principaux enjeux

Les relations entre l'institution scolaire et les familles sont au cœur du parcours de l'élève tant qu'elles constituent une continuité et une cohérence entre sa vie à et hors de l'École. Ces relations ne sont pas toujours simples à construire, tant pour les professionnels de l'éducation nationale que pour les familles. L'ouverture de l'École – selon le principe de co-éducation – est aujourd'hui nécessaire afin que les parents et les familles trouvent leur place dans la scolarité de leurs enfants, sans que ces derniers ne peuvent réussir.

Objectifs

- Ouvrir les écoles et les établissements scolaires aux parents dans un esprit de co-éducation
- Sensibiliser et former les personnels à la relation avec les familles et à l'ouverture de l'école
- Faciliter l'appréhension et l'intégration du système éducatif par les parents et les familles
- Accompagner les parents afin de favoriser leur implication dans la scolarité de leurs enfants

Sous-thèmes

- Parentalité
- Espaces parents
- Lieu et temporalité des rencontres
- Modalités de communication avec les familles, notamment les plus éloignées de l'institution scolaire
- Intégration des enfants et des familles dans l'école
- Modalités des relations (charte du vivre ensemble indiquant l'engagement des élèves, des parents et de l'institution ?)
- Aide méthodologique à l'apprentissage
- Médiation familiale

DONNER UNE OUVERTURE CULTURELLE, ARTISTIQUE ET SPORTIVE ET MIEUX VALORISER LES ENFANTS

Principaux enjeux

Les activités culturelles, artistiques et sportives, mises en place dans la grande majorité des écoles et établissements scolaires, le plus souvent en lien avec les partenaires, ne sont pas toujours valorisées comme relevant d'une démarche éducative globale et les compétences développées par les élèves, notamment les plus en difficultés, sont peu, voire pas prises en compte dans l'évaluation et le regard porté sur lui. Ces activités permettent pourtant de construire un lien entre les différents temps de l'enfant, et d'articuler le travail individuel sur l'estime de soi et le travail collectif à travers la pratique d'activités en groupe et en équipe.

Objectifs

- Intégrer la réussite éducative dans la mise en œuvre des parcours culturel, artistique et sportifs
- Répondre aux difficultés d'accès des jeunes aux activités culturelles et sportives en territoire rural et/ou isolé

Sous-thèmes

- Le parcours d'éducation artistique et culturelle
- Activités sportives : levier de citoyenneté et de socialisation
- Le corps comme vecteur d'expression
- Articulation individuel/collectif
- Enjeu de l'accès aux activités en territoire isolé
- Homogénéité territoriale de l'offre sur le territoire
- Développement personnel de l'enfant et épanouissement
- Appropriation de ces activités dans le cadre scolaire
- Compétences des élèves
- Les modalités de mise en place en co-construction avec les acteurs du territoire
- Approches interculturelles

ÉDQUER, PRÉVENIR ET PROTÉGER LES ENFANTS EN MATIÈRE DE SANTÉ : CONSIDÉRER L'ENFANT DANS SA GLOBALITÉ

Principaux enjeux

L'École, par sa prégnance dans la vie des enfants, a un rôle à jouer en matière de prévention pour favoriser leur santé. Elle est aussi bien souvent un lieu de repérage des problématiques que peuvent rencontrer les enfants, celles-ci évoluant au cours de la scolarité. Mais, bien souvent, les différents partenaires (professionnels de santé, collectivités territoriales...) travaillent de façon indépendante sur un même enfant. Les modalités de partenariat, de suivi et de responsabilité partagée sont à construire.

Objectifs

- Identifier, évaluer et prendre en compte les problématiques liées à la santé
- Prendre en compte les rythmes de vie des enfants
- Développer la vigilance commune des partenaires aux problématiques répertoriées ci-dessous

Sous-thèmes

- Le rapport au corps selon les âges
- La nutrition
- La sexualité
- Souffrance psychique
- Le handicap
- Les addictions
- Identification, suivi, modalités d'actions (ex : maltraitance)
- Les freins à l'apprentissage (dont troubles auditifs et visuels)
- Conditions et modalités du partage des informations entre professionnels soumis ou non au secret professionnel

PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE OU LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE

Principaux enjeux

Le décrochage scolaire, processus qui mène chaque année de nombreux jeunes à sortir du système scolaire sans diplôme ni qualification, est aujourd'hui au cœur des préoccupations de l'institution scolaire. Ce processus est multifactoriel. La prévention du décrochage comme le droit à une deuxième chance au sein du système scolaire sont des défis majeurs à relever pour la société de demain.

Objectifs

- Lutter contre l'échec scolaire
- Prévenir le décrochage
- Changer de regard et d'approche : la persévérance scolaire ?
- Mettre en confiance et mobiliser les enfants et les élèves
- Mutualiser les pratiques mises en œuvre en faveur des élèves
- Améliorer l'environnement scolaire de l'enfant
- Faire évoluer les pratiques pédagogiques et l'évaluation des compétences des élèves
- Prendre en compte le parcours et l'orientation des élèves

Sous-thèmes

- Orientation choisie, ouverture aux métiers
- Lutte contre l'absentéisme
- Dispositifs et structures de raccrochage (dont micro-lycées)
- Motivation, confiance en soi des élèves
- Structures d'accueil des exclus
- Mutualisation et échanges des pratiques mises en œuvre en faveur des élèves entre partenaires
- Pratiques pédagogiques différenciées
- Attention marquée aux enfants les plus en difficulté
- Construction et articulation de l'individuel et du collectif
- La politique des sanctions
- La déscolarisation institutionnelle

UNE ÉCOLE BIENVEILLANTE – BIEN-ÊTRE – CLIMAT SCOLAIRE

Principaux enjeux

La question du bien-être est au cœur de plusieurs enjeux pour le système scolaire et éducatif : évolution pédagogique, organisation spatiale et temporelle de l'École, attitude et liens de l'école avec les acteurs de son environnement (élèves, enseignants, parents, etc.). L'institution scolaire qui fait une grande place aux notions de compétition et d'évaluation peut générer du mal-être chez les élèves, a fortiori quand cela se cumule à d'autres difficultés personnelles. La conception d'une École bienveillante doit permettre d'articuler bien-être et climat scolaire serein. Cela passe par des leviers systémiques repensant les rapports à l'apprentissage, les relations humaines et la qualité de vie.

Objectifs

- Déterminer et améliorer la prise en compte des facteurs de mal-être de l'élève
- Travailler en collaboration interprofessionnelle (enseignants et spécialistes de l'enfance) sur les indicateurs de mal-être de l'élève
- Favoriser et prendre en compte les objectifs de bien-être à l'école
- Dédramatiser l'école
- Renforcer la collaboration et la solidarité entre les élèves
- Agir sur le climat scolaire en améliorant la relation entre tous les acteurs

Sous-thèmes

- Leviers systémiques : évaluation par compétences, élève acteur de son apprentissage, le droit à l'erreur, diversification des savoir-faire et des savoir-être, apprentissage progressif des compétences, apprentissage par les pairs, rythme d'apprentissage de chaque élève, stimulation collective, complémentarité des compétences de l'enfant)
- Architecture de l'école
- La violence à l'école et le harcèlement
- Mal-être à l'école
- Collaboration et solidarité des élèves (tutorat et groupes de travail)
- Instances collectives
- Citoyenneté au sein de la classe et de l'école
- Le bien-être dans les projets d'école et d'établissement

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Principaux enjeux

Si l'École de la République est une École inclusive dont les valeurs et les fondements sont ceux de l'égalité face à la scolarité, force est de constater que de nombreux enfants restent sur le bord du chemin, exclus de ses codes et de ses fonctionnements. Ce phénomène de discrimination touche les enfants en raison de leurs origines ethniques, mais aussi sociales ou culturelles ; les laissant avec leurs familles très éloignés de l'École. La réussite éducative pour tous les élèves, quels qu'ils soient et d'où qu'ils viennent, reste un défi à relever.

Objectif

- Construire l'École dans le principe de l'égalité des places

Sous-thèmes

- Le multiculturalisme, multilinguisme
- La médiation familiale et culturelle
- L'accueil de toutes les familles
- Égalité filles – garçons
- La scolarité de tous les enfants
- Orientation scolaire et discriminations
- Exclusion – inclusion
- Le handicap

B - Modalités de travail - outils de pilotage et de mise en œuvre

CONSTRUIRE ET FAIRE VIVRE LES PARTENARIATS

Principaux enjeux

Si l'École est un levier déterminant de la réussite des enfants, elle ne peut pas tout, toute seule. La mise en place des rythmes scolaires, l'implication de plus en plus forte des collectivités sont autant d'évolutions qui reflètent une prise en compte globale de l'enfant dans son environnement et supposent de créer une véritable synergie entre les différents acteurs de l'École et de l'éducation et de construire une culture commune de la réussite éducative. L'articulation des actions et le pilotage local sont au cœur des problématiques partenariales.

Objectifs

- Piloter en partenariat la réussite éducative avec l'ensemble des acteurs
- Impulser et renforcer la dynamique territoriale de la réussite éducative

Méthodologie / Outils

- Le Projet éducatif de territoire (PEdT)
- Les rôles et missions de chacun des acteurs en fonction des échelles de partenariat (communal, intercommunal, départemental, régional)
- Co-construction de projets (dans et hors de l'école)
- Formation partagée de l'ensemble des acteurs du système éducatif
- Diffusion de l'information à l'ensemble des acteurs du territoire
- Mise en place de charte locale, protocole, convention interinstitutionnelle (ex. : dans le cadre des Programmes de réussite éducative - PRE -, charte de la qualité de la médiation par les pairs)

ASSURER COHÉRENCE ET CONTINUITÉ DES ACTIONS DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE ET LES ÉVALUER

Principaux enjeux

Les actions de réussite éducative sont multiples et se matérialisent à travers plusieurs démarches (notamment les Projets éducatifs locaux - PEL - et les programmes de réussite éducative - PRE -, les actions pédagogiques et éducatives menées dans les écoles et établissements scolaires). La pérennité de ces actions relève bien souvent d'engagements humains et financiers. Leur cohérence et leur articulation sur un territoire doivent être pensées au même titre que ces actions doivent être évaluées pour répondre à des spécificités et des besoins locaux.

Objectifs

- Effectuer de manière concertée l'évaluation du territoire au regard de ses spécificités
- Assurer une continuité éducative, d'objectifs et de méthodes, entre les différents partenaires
- Favoriser la reconnaissance professionnelle et le partenariat opérationnel entre les différents acteurs de l'École

Méthodologie/outils

- Élaboration d'un diagnostic partagé de la réussite éducative sur le territoire
- Périmètre et temporalité de l'évaluation
- Définition d'objectifs et construction d'indicateurs communs et partagés ?
- Mise en cohérence des dispositifs et des outils existants ou à mettre en œuvre au sein du territoire
- Suivi du parcours individuel

CROISER LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES À L'INTÉRIEUR DE L'ÉCOLE

Principaux enjeux

Plusieurs professionnels travaillent avec un même enfant, a fortiori dans le second degré (enseignants, CPE, infirmiers scolaires, assistants sociaux, intervenants extérieurs, etc.). De même qu'un partenariat avec les acteurs extérieurs à l'École doit être mis en place, des échanges entre professionnels au sein de l'École sont nécessaires pour adapter, changer les regards sur un enfant, accompagner, aider au mieux les élèves qui connaissent des difficultés scolaires, d'orientation ou personnelles, qui peuvent altérer leur scolarité. Une cohérence pédagogique et éducative doit être ainsi permise autour de l'individu élève, mais aussi dans le cadre du collectif classe.

Objectifs

- Mettre en cohérence les pratiques et actions menées auprès des élèves
- Dialoguer et échanger entre professionnels de l'éducation nationale

Méthodologie/outils

- Articulation individuel/collectif
- Définir-redéfinir les professionnalités de chacun des acteurs au sein de l'École
- Élaboration/construction d'un travail collectif au sein de l'équipe

C - Spécificités des territoires

La réussite éducative suppose la prise en compte de l'environnement dans lequel se situent l'école et/ou l'établissement scolaire, mais aussi dans lequel évolue l'enfant (environnement social, culturel, familial, économique, géographique) et dont les influences sur le milieu scolaire sont fortes.

C'est pourquoi, selon les spécificités de votre académie, l'approche territoriale peut être abordée selon deux entrées :

- vous pouvez en effet faire le choix d'organiser votre journée à l'échelle d'un territoire de votre académie (département par exemple) ;
- vous pouvez aussi travailler spécifiquement sur des problématiques territoriales (ex. : l'éducation en territoire prioritaire de la politique de la ville, les enjeux du partenariat en zones rurales).

D - Parcours et transitions

Selon votre projet académique, selon les caractéristiques de vos écoles et établissements, vous pouvez cibler le contenu de la journée académique sur l'un des niveaux scolaires, sur un cycle, ou sur la liaison entre deux cycles ou entre deux niveaux scolaires. Par exemple, l'académie de Poitiers a décidé de travailler en priorité sur la maternelle. Il est également possible de travailler sur la liaison petite enfance – maternelle ou école – collègue.